

La Conférence de Paris : de l'Open Data à l'Open Gov / 24-25 avril 2014



Sommaire

1. LA CONFÉRENCE DE PARIS POUR L'OPEN DATA ET LE GOUVERNEMENT OUVERT . . .	3
2. L'OPEN DATA ET L'OPEN GOVERNMENT (GOUVERNEMENT OUVERT) : C'EST QUOI ?	4
3. DATA.GOUV.FR, L'OPEN DATA SOCIAL ET CONTRIBUTIF	7
4. LES AVIS DE LA CADA EN OPEN DATA SUR DATA.GOUV.FR	10
5. DÉBATS THÉMATIQUES : EXEMPLE DE L'OPEN DATA EN SANTÉ	11

1. La Conférence de Paris pour l'open data et le gouvernement ouvert

Une puissante vague d'innovation traverse les démocraties modernes. Elle naît à la croisée de nombreuses évolutions techniques et sociales. Elle s'appuie en particulier sur la diffusion massive d'Internet, qui permet aujourd'hui à des milliards de citoyens du monde entier d'innover, de s'organiser, de s'informer et de s'engager.

Ces pratiques sociales engendrent de nouvelles aspirations sociales et de nouvelles pratiques démocratiques : gouvernement ouvert, concertation étendue, engagement collaboratif.

Cette vague d'innovation prend les formes et les noms les plus divers : open data, gouvernement ouvert, société ouverte, démocratie participative, etc. Elle nous ouvre de nombreux avenir possibles.

Engagée dans l'open data, ouvrant la voie de l'open data contributif, la France a soutenu avec force la directive européenne sur les informations du secteur public et la charte du G8 sur l'open data. Démocratie mature, elle a proposé récemment de nouvelles avancées en matière de transparence sur la vie publique et de dialogue avec les corps constitués.

La Conférence de Paris sur l'open data et le gouvernement ouvert, les jeudi 24 et vendredi 25 avril prochains, sera l'occasion de faire le point sur ces évolutions, en France et dans le monde, avec des acteurs de premier plan de ce mouvement.

La Conférence du jeudi 24 avril

La conférence du 24 avril, accueillie par la Cour des comptes, permettra d'approfondir trois dimensions importantes de cette révolution :

- **la construction de la transparence et de la confiance démocratique**, grâce au partage de données, à l'ouverture des processus de décision et à la construction d'une véritable culture de la redevabilité ;
- **les nouveaux pouvoirs d'agir des citoyens**, par le partage ou la co-construction des ressources nécessaires à une plus grande autonomie, à une décision informée et à une citoyenneté active ;
- **l'entrée des pratiques de gouvernement dans l'ère de la révolution numérique** : stratégies fondées sur la donnée, administration comme plateforme, etc.

Cette journée permettra de découvrir les talents, les initiatives et la créativité d'entreprises et associations de tous horizons, qui font la puissance de ce mouvement.

La journée du vendredi 25 avril

La matinée du vendredi 25 avril, accueillie aux ministères économique et financier, se déroulera sous forme d'ateliers ouverts aux administrations, aux citoyens et à la société civile. Les thématiques les plus actuelles de la réflexion sur l'open data et le gouvernement ouvert seront travaillées collectivement tout au long de la journée. Cette démarche s'inscrit à l'heure où la France s'apprête à faire évoluer sa législation dans le cadre de la transposition en droit français de la [directive européenne du 26 juin 2013 sur la réutilisation des informations du secteur public](#).

L'après-midi, un atelier rassemblera à l'Institut des Systèmes Complexes Paris Ile-de-France les développeurs qui le souhaitent, à l'occasion de la publication et du partage par la France d'une nouvelle version du logiciel libre ayant permis le développement de [data.gouv.fr](#), enrichi de fonctionnalités sociales et contributives.

La Conférence de Paris sur l'open data et le gouvernement ouvert est organisée par la mission Etalab du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) , le Conseil National du Numérique et la société PPP Agency.

2. L'open data et l'open government (gouvernement ouvert) : c'est quoi ?

Les enjeux de la politique française d'« open data » sont au cœur de la modernisation de l'action publique

La politique d'ouverture et de partage des données publiques (« open data ») est une ambition forte du gouvernement. Au sein du **Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP)**, la mission **Etalab** est chargée de coordonner l'action des services de l'Etat et de ses établissements publics pour faciliter l'ouverture et la réutilisation la plus large possible de leurs données publiques.

A ces fins, Etalab anime la **plateforme française data.gouv.fr**, qui accueille ces données et leurs réutilisations. La mission **accompagne également les administrations et établissements publics** dans leurs initiatives d'open data, et travaille à **développer l'écosystème des réutilisateurs** afin d'encourager l'usage concret de ces données, et de stimuler l'innovation économique et sociale.

La politique d'open data porte **trois enjeux au cœur même de la modernisation de l'action publique** :

- 1 L'amélioration de la transparence, de la confiance démocratique et de la participation citoyenne à l'action publique**, grâce au partage de données, à l'ouverture des processus de décision et à la construction d'une véritable culture de rendre des comptes.
- 2 L'efficacité de l'action publique**, grâce à l'entrée des pratiques de gouvernement dans l'ère de la révolution numérique et des stratégies fondées sur la donnée. La gouvernance de leur circulation, au sein de l'Etat lui-même comme vers l'extérieur, doit contribuer à l'amélioration de la qualité des services publics et des processus de décision, ainsi qu'à une définition, un pilotage et une évaluation des politiques publiques utilisant pleinement l'intelligence de ces données.
- 3 Le soutien à l'innovation économique et sociale et à la croissance.** Les données occupent une place centrale dans l'économie numérique : ouvrir les données publiques, c'est mettre à disposition des ressources stimulant l'innovation et permettant à des tiers de créer des services potentiellement utiles à tous.

Les grandes étapes de l'open data français

« La Société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. »

Article 15 de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789

En février 2013, les grands axes de la politique nationale d'open data ont été définis dans la [feuille de route du gouvernement français](#) pour l'ouverture et le partage des données publiques adoptée lors du Séminaire Gouvernemental sur le numérique. Cette action, appuyée par les décisions issues des comités interministériels pour la modernisation de l'action publique (CIMAP), a permis de franchir plusieurs étapes importantes dans l'ouverture des données publiques :

- le principe de la « **gratuité** de la réutilisation des données publiques » a été confirmé et étendu ([CIMAP du 18 décembre 2012](#)) ;
- **6 débats thématiques** sur l'ouverture des données publiques ont été programmés (4 sont en cours : santé, transports, logement, éducation) ;
- décision de supprimer 10 redevances ([CIMAP du 18 décembre 2013](#)) suite au rapport Trojette évaluant les modèles économiques des redevances sur les données publiques.

Plusieurs opérations ont été menées pour accompagner les administrations dans l'ouverture de leurs données et de promouvoir l'open data en **concertation étroite avec l'écosystème des réutilisateurs et des citoyens** :

- à l'issue d'une **large opération de CoDesign**, une **nouvelle version de la plateforme [data.gouv.fr](#)** a été mise en ligne le 18 décembre 2013 ;
- un **réseau de 13 coordinateurs auprès des secrétariats généraux des ministères** et près de 250 correspondants Open Data dans les principaux services centraux a été mis en place ;
- un **vade-mecum pour l'ouverture des données publiques** a été adressé à toutes les administrations par une circulaire du Premier ministre. ;
- les **collectivités locales**, pionnières en matière d'open data en France, se sont fédérées au sein de l'association Open Data France en octobre 2013.

D'autres avancées significatives au niveau national et international sont à signaler :

- installation d'un **réseau d'experts** pluraliste et paritaire, composé de 30 personnalités qualifiées, consulté pour l'aider dans sa stratégie et mener différents travaux d'approfondissement et de prospective ;
- poursuite des concours Dataconnexions (3 organisés en 2013) : 150 projets candidats et 25 lauréats prometteurs, contribuant à structurer et stimuler l'écosystème des réutilisateurs de données (startups, associations...);
- l'inscription de la politique d'open data de la France dans la communauté mondiale se poursuit grâce, notamment, à la participation aux travaux de transposition de la **directive européenne du 26 juin 2013 sur la réutilisation des informations du secteur public** (« PSI ») ;
- la coopération internationale bilatérale et multilatérale s'est poursuivie, donnant lieu à la signature de la **Charte du G8 sur l'open data** en juin 2013 et à la publication d'un **Plan d'Action National sur l'open data** en novembre dernier, ainsi qu'à l'adhésion de la France à l'**Open Government Partnership**.

Gouvernance ouverte : la France s'engage

Le « gouvernement ouvert » ou « *open government* » est un mouvement mondial, qui vise à promouvoir la transparence, la participation citoyenne, et une collaboration accrue entre administrations comme avec la société civile, en vue d'une gouvernance plus moderne et plus efficace, faisant pleinement levier sur les apports du numérique.

Ce mouvement s'est notamment traduit par l'association de **63 pays** qui partagent leurs pratiques, leurs expériences et leurs ambitions au sein de l'**Open Government Partnership (OGP) ou Partenariat pour le Gouvernement Ouvert**.



L'OGP est une initiative multilatérale créée à l'initiative de huit pays fondateurs et inaugurée le 20 septembre 2011 par le président des Etats-Unis Barack Obama et la présidente brésilienne Dilma Rousseff. Le partenariat réunit à ce jour **63 pays membres** et de nombreuses organisations non gouvernementales actives dans le domaine de la transparence.

Il s'attache, au niveau international, à promouvoir la **transparence de l'action publique** et la **gouvernance ouverte**, à renforcer l'**intégrité publique** et **combattre la corruption**. Le partenariat promeut l'usage des nouvelles technologies - en particulier d'Internet - pour renforcer la gouvernance publique, promouvoir l'innovation et stimuler le progrès.



Le **jeudi 24 avril 2014**, Marylise Lebranchu, ministre de la décentralisation, de la réforme de l'État et de la fonction publique, **devrait officiellement annoncer l'adhésion de la France à l'OGP**.

Cette annonce (n°55) figure dans la **déclaration conjointe** publiée par le Président de la République française François Hollande et le Président de la République mexicaine Enrique Peña Nieto. Afin de concrétiser cet engagement, et conformément aux règles du Partenariat, la France, qui remplit déjà tous les critères d'éligibilité imposés, a adressé un courrier aux co-présidents de l'OGP pour officialiser sa candidature.

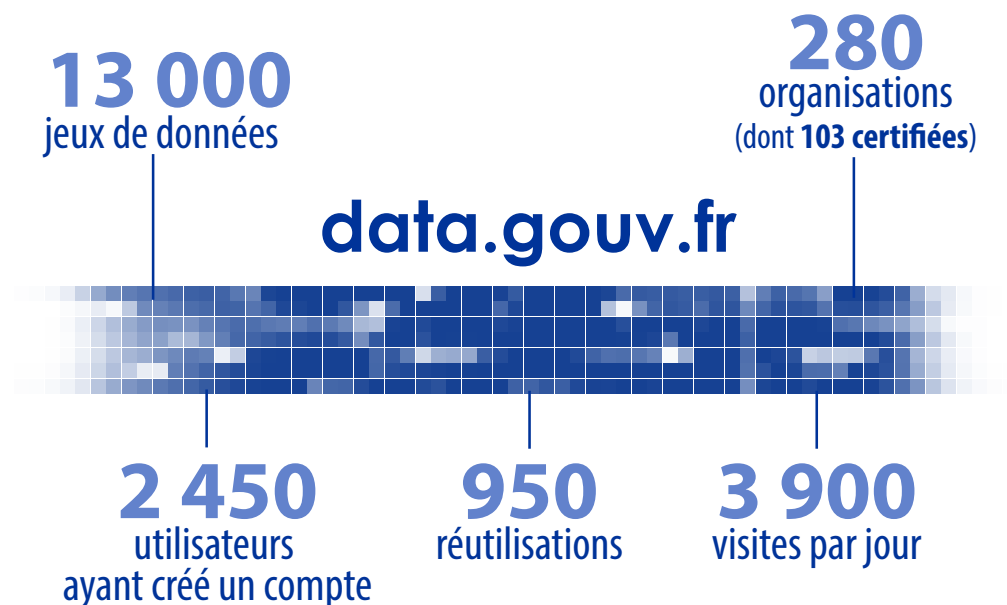
La France devra désormais établir, en concertation avec la société civile et de façon ouverte et transparente, un « **plan d'action national** » avant le 31 mars 2015, comportant des engagements en vue d'une gouvernance plus transparente, plus efficace et plus responsable.

3. Data.gouv.fr, l'open data social et contributif

Inauguré par le Premier ministre le **18 décembre 2013**, le nouveau portail d'open data data.gouv.fr, pensé dès la phase de co-conception comme une **plateforme collaborative**, fait entrer l'open data dans une nouvelle dimension sociale et contributive :

- il est ainsi proposé de **référencer une réutilisation d'un jeu de données** (visualisation, article de blog, applications...). Cela permet non seulement de valoriser les réutilisations, mais aussi de montrer aux producteurs de données l'utilisation qui en est faite et l'innovation qui en découle ;
- il est également possible de **participer à l'évaluation de la qualité des jeux de données** en déclarant un jeu « utile ». Inversement, un jeu de données peut être signalé si son contenu est illicite, licencieux, incomplet, inexact, ou simplement inaccessible (lien cassé). Ce signalement est alors transmis au producteur des données qui est invité à répondre directement à l'utilisateur. On compte une moyenne de 30 votes « jeu de données utile » par jour ;
- le portail accueille aussi les contributions de la communauté : les **utilisateurs sont invités à améliorer les jeux de données, en les mettant dans des formats réutilisables ou en les croisant entre eux**. Ces travaux sont ensuite publiés dans l'espace « contribution de la communauté » de chaque jeu de données ;
- enfin, la **plateforme accueille des données d'intérêt général produites par des acteurs externes à l'administration**. Elles sont clairement distinguées de l'information d'autorité fournie par les acteurs publics, identifiée par un label « service public certifié ».

Quatre mois après le lancement de la plateforme



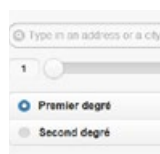
Exemples de réutilisations à partir des données mises à disposition :

Applications mobiles :



Tranquilien (<http://data.sncf.com/apps/tranquilien>).

Tranquilien est l'assistant du confort à bord. Avec cette application disponible sur iPhone et Android, vous connaissez l'affluence des prochains trains du réseau SNCF Transilien. Tranquilien a été développé par Snips (<http://snips.net/>) en partenariat avec la SNCF (<http://data.sncf.com/>).



Perfect School (<http://semantics.eurecom.fr/datalift/PerfectSchool/>).

L'application mobile PerfectSchool permet de rechercher des établissements d'enseignement des premier et second degrés du ministère de l'éducation nationale (secteurs public et privé) et de proposer pour chaque réponse, sa localisation, ses résultats au bac ainsi que diverses informations issues de Wikipédia (via la base dbpedia).

Datavisualisations



Budget de l'Etat : où économiser des milliards ? (http://www.liberation.fr/economie/2014/01/29/budget-de-l-etat-ou-economiser-des-milliards_976108). Alors que le gouvernement planifie d'économiser 50 milliards sur trois ans, le journal «Libération» vous invite à naviguer dans les dépenses de l'Etat du budget 2014 pour tenter d'y débusquer des marges de manœuvre.



Nos finances locales (<http://nosfinanceslocales.fr/>).

Cartographies des données financières des communes et ville françaises.



Les femmes têtes de liste aux élections municipales, par département et par région

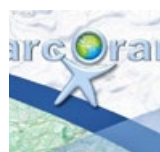
(<http://www.lagazettedescommunes.com/226046/femmes-tetes-de-liste-pour-les-elections-municipales-carton-rouge-aux-formations-politiques/>). 17 % seulement des candidats en tête de liste des élections municipales 2014 sont des femmes en moyenne nationale. La Gazette des communes complète l'analyse, en cartographiant les données aux niveaux régional et départemental, pour les communes de + de 1000 habitants, hors TOM.

Applications web



VroomVroom.fr (<http://www.vroomvroom.fr/>).

Avec VroomVroom.fr, vous pouvez comparer les taux de réussite des auto-écoles de toute la France, comme par exemple les auto-écoles à Paris ou dans le Morbihan.



Patronymap (<http://www.arcorama.fr/2014/02/patronymap-une-geographie-des.html>).

L'objectif de cette application, créée à partir du fichier Fantoir récemment mis à disposition gratuitement, est de présenter une cartographie des communes dont les voies portent des noms de personnalités. Vous pouvez rechercher un nom de personnalité puis afficher les communes contenant une voie correspondant à ce nom.

De nouveaux acteurs locaux sont maintenant référencés sur la plateforme :

-  *Issy-les-Moulineaux*
-  *Mairie des Lilas*
-  *Mairie de Paris*
-  *Mairie de Toulouse*
-  *Région des Pays-de-la-Loire*
-  *Région PACA*
-  *Région Ile-de-France*
-  *Digne-les-Bains*
-  *Ville de Marseille*
-  *Communauté du Pays d'Aix*
-  *Commune de Brocas*
-  *Département de Saône-et-Loire*
-  *Département de Loire-Atlantique*
-  *Le Conseil général de la Manche*
-  *La communauté urbaine de Bordeaux*
-  *Nantes Métropole*
-  *Le Conseil général de l'Oise*
-  *Le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais*
-  *Le Grand Lyon*
-  *Le Conseil général des Hauts-de-Seine*
-  *La métropole Nice Côte d'Azur*
-  *La communauté d'agglomération d'Arles Crau Camargue Montagnette*
-  *La communauté d'agglomération du pays d'Aubagne et de l'Etoile*
-  *Le village de Peipin*



4. Les avis de la Cada en open data sur Data.gouv.fr

La [Commission d'accès aux documents administratifs \(Cada\)](#), bien connue des utilisateurs de données publiques, reçoit, depuis son instauration en 1978, les demandes des citoyens qui se sont vu opposer un refus de transmission de documents administratifs.

Une large sélection d'avis anonymisés était accessible [depuis son site](#) mais la base intégrale, en format réutilisable, était jusqu'à présent accessible sous licence spécifique payante.

Comme annoncé lors du [CIMAP du 18 décembre 2013](#), la Cada a décidé de publier, en open data, l'intégralité de ses avis à venir, et une sélection élargie des avis passés ayant été anonymisés. Cette avancée ouvre ainsi toute liberté de réutilisation dans le respect de l'intégrité de ces documents administratifs et de la protection de la vie privée des personnes.

Chacun peut donc [télécharger](#), dès aujourd'hui, l'intégralité des avis à partir de 2012, ainsi que l'intégralité des avis non récurrents sur 2005-2011.

Il est possible d'interroger ces avis à partir du nouveau moteur de recherche développé par Etalab à l'adresse suivante : <http://cada.data.gouv.fr>, ou accéder à ce moteur à travers l'API dédiée qui permettra d'intégrer cette base d'avis à de nombreux services à venir.

CADA par data.gouv.fr Documentation de l'API

Retrouvez un avis CADA parmi les 9184 disponibles 🔍

Mots-clés

- Dossier médical personnel
- Marché public
- Territoriale
- Accident du travail
- Permis de construire
- Budgets et comptes
- POS-PLU
- Dossier personnel
- Carrière
- Gestion domaniale
- Représentation
- Installations classées
- Judiciaire
- Hospitalisation sous contrainte ou HDT
- Archives par dérogation
- Sécurité sociale
- Admission au séjour
- Santé
- Effectif
- Zones d'activités

Thèmes

- Affaires Sanitaires Et Sociales
- Industrie
- Economie
- Agriculture
- Travail Et Emploi
- Urbanisme Et Aménagement Du Territoire
- Ordre Public Et Sécurité
- Justice
- Finances Publiques Et Fiscalité
- Environnement
- Développement Durable Et Transports
- Loisirs
- Enseignement
- Culture
- Vie Publique
- Modalités D'Accès
- Réutilisation Des Informations Publiques
- Provisoire

CE SITE

Ce site est une réutilisation du jeu de données Avis et conseil de la CADA publié sur le site data.gouv.fr.

Il permet de rechercher et explorer simplement les avis et conseils émis par la CADA depuis 2005.

RÉSEAU

Gouvernement.fr
France.fr
Legifrance.gouv.fr
Service-public.fr
Opendata France
CADA.fr

CONTACT

Twitter
GitHub
info@data.gouv.fr

2014 ETALAB

5. Débats thématiques : exemple de l'open data en Santé

La feuille de route du gouvernement français pour l'ouverture et le partage des données publiques, publiée en février 2013, prévoit la mise en place de débats thématiques, réunissant administrations et producteurs de données, réutilisateurs et innovateurs, société civile et chercheurs.

Ces débats mettent l'accent sur les données à fort impact sociétal (santé, éducation, etc.) et/ou à fort potentiel d'innovation sociale et économique.

Quatre débats thématiques sont actuellement en cours sur : la santé, le logement, l'éducation ainsi que sur les transports.



Comme annoncé lors du [CIMAP du 17 juillet 2013](#), le ministère des Affaires Sociales et de la Santé a initié en novembre dernier un [débat thématique sur l'ouverture des données publiques de santé](#), « porté par une commission pluraliste et ouvert aux contributions citoyennes ».

Dans le cadre de sa mission et en contribution à ces travaux, Etalab a engagé un important travail de recensement des principales bases ou principaux jeux de données publiques existant dans le domaine de la santé, et met aujourd'hui ce panorama à disposition dans un double objectif :

- porter à la connaissance de tous et publier, en open data, [le fichier de cette cartographie des données publiques](#), afin que chacun puisse l'utiliser ;
- prendre appui sur ce travail pour nourrir la [consultation publique](#) qui s'est ouverte le 3 avril 2014 afin que chacun puisse se prononcer sur l'exhaustivité de cette cartographie, et s'exprimer sur l'utilité, la légitimité ou les risques associés à l'ouverture de ces données.